

irréparable ; personne ne la regrette plus vivement que celui qui entreprend d'y suppléer.

« Le P. Berthier n'était pas encore descendu dans la tombe, qu'un de ses anciens confrères pensait à poursuivre son œuvre. En 1780, des imprimeurs de Nîmes proposèrent au P. Le Pointe de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont ils voulaient publier une nouvelle édition. Le P. Le Pointe redoutait la comparaison qu'on pourrait faire de son travail avec celui des *Lougueval et des Berthier* ; mais, pressé par de continuelles sollicitations, il dressa sur ce projet un mémoire, que M. Puyégur, alors évêque de Carcassonne, remit au cardinal de La Rochefoucauld, président de l'assemblée générale. Le cardinal devait le communiquer aux députés du clergé ; mais M. l'archevêque d'Arles, à qui le P. Le Pointe avait exposé son projet, l'engagea à ne pas l'exécuter, et s'opposa à la lecture du mémoire. L'illustre prélat craignait que la gloire du clergé français ne fût compromise dans le récit des querelles de Louis XIV avec Innocent XI. Le P. Le Pointe abandonna son projet.

Les imprimeurs de Nîmes se contentèrent de réimprimer (1782) en deux formats, in-8° et in-12, l'*Histoire de l'Église gallicane* ; mais personne ne se présenta plus pour la poursuivre. Le Corps qu'illustrèrent les quatre historiens dont on vient de parler, avait droit à leur héritage. Le nouveau continuateur cependant n'aurait point pensé à le recueillir, s'il n'avait pas dû s'incliner devant une volonté, qu'il est accoutumé à respecter. Secouru d'ailleurs par des amis officieux et versés dans ces matières, il n'a point reculé devant une tâche qui l'aurait effrayé dans l'isolement. Il l'a donc entreprise avec confiance et dévouement, et il offre aujourd'hui au public le résultat de ses efforts, dans le XIX<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de l'Église gallicane*. Il ne vient point, selon la coutume, le recommander aux lecteurs ; il n'a, ni à le louer, ni à l'excuser. C'est au public à le juger. Il ajoutera seulement quelques explications, que l'ouvrage ne donne pas et qu'on a droit de demander à un auteur.

« Le P. Lougueval, en travaillant sur le plan qu'il avait conçu, l'avait imposé à ses successeurs ; le dernier continuateur a dû le suivre. « On y trouvera (dans cet ouvrage), disait-il, l'établissement du christianisme dans les Gaules, les actes des martyrs qui y ont souffert, la fondation des diverses églises, la succession de ceux de leurs évêques qui méritent d'être connus par quelque endroit, une notice de tous les conciles des Gaules, les différents usages de la discipline, la fondation des chapitres et des monastères les plus célèbres, l'établissement des ordres religieux, l'abrégé de la vie des saints et des plus grands hommes qui ont illustré l'Église de France, l'histoire des